

# 4ème Rencontre des pionniers des Alliances en territoire

# « Ensemble, innovons! »

Synthèse de la journée du 12 juin 2018

Le Réseau des pionniers des Alliances en territoire a été créé en 2014. Depuis lors, il se mobilise à l'occasion d'une rencontre pour partager entre catalyseurs territoriaux les enjeux et les pratiques de la co-construction territoriale.

La journée « Ensemble, innovons ! » du 12 juin 2018, qui s'est tenue à la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne, a permis d'éclairer **une question centrale** :

# Comment innover ensemble pour accélérer la dynamique de co-construction territoriale ?

Les 3 premières rencontres ont été l'occasion de partager entre pairs les enjeux et les pratiques innovantes des « catalyseurs territoriaux ». L'ambition de ce 4 éme événement annuel est d'aller plus loin en ouvrant le débat avec l'ensemble de l'écosystème autour de 4 thèmes qui impactent aujourd'hui non seulement tous les territoires, mais plus largement toutes les organisations publiques et privées : la transformation numérique au service des défis des territoires, l'évolution des compétences et des métiers face au « devoir d'alliances », l'hybridation des modèles socio-économiques, et la diversification des modès d'évaluation.

Autour de témoignages et d'ateliers collectifs, cette journée a permis de partager des initiatives innovantes, et d'identifier des leviers pour faire changer d'échelle la capacité collective à co-construire en territoire.

En partenariat avec :





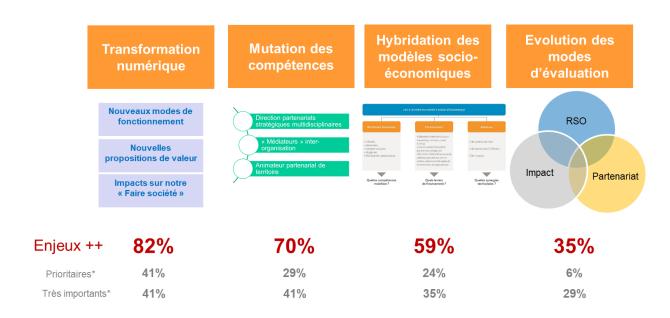






# SYNTHESE DE LA 4<sup>EME</sup> RENCONTRE DES PIONNIERS DES ALLIANCES EN TERRITOIRE : « ENSEMBLE, INNOVONS ! »

Le fils rouge de la journée a été construit en tenant compte des priorités identifiées par les catalyseurs teritoriaux au travers de la 2<sup>ème</sup> étude sur les enjeux et les pratiques des catalyseurs territoriaux qui a été rendue publique à cette occasion<sup>1</sup>.



Florence RAINEIX, **Directrice générale de la FNCE** (Fédération Nationale des Caisses d'Epargne), a introduit la journée, en soulignant le rôle de pionnier des Caisses d'Epargne, acteurs incontournables du développement des territoires depuis leur création en 1818. L'analyse comparée de 200 ans d'histoire de l'intérêt général en France et de l'évolution des Caisses d'Epargne témoigne en effet d'une réelle démarche de co-construction territoriale<sup>2</sup>.

Michel FOURNIER, 1<sup>er</sup> Vice-président de l'Association des Maires Ruraux de France, et maire des Voivres, a partagé son retour d'expérience d'élu local autour des enjeux des territoires ruraux. 30 ans de cheminement ont fait de ce territoire un véritable terroir d'innovation et de développement économique. Le récit de cet exemple inspirant a éclairé sur les impacts de la co-construction, mais aussi sur le temps nécessaire pour créer l'alchimie nécessaire.

→ Retrouvez l'intervention de Michel FOURNIER sur le centre de ressources numériques « Co-construction territoriale » : https://coconstructionterritoriale.wordpress.com/

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etude « Enjeux et pratiques des catalyseurs territoriaux » (Observatoire des partenariats, juin 2018), à retrouver sur le centre de ressources numériques : https://coconstructionterritoriale.wordpress.com/

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Livre « L'Alchimie du bien commun » (Fondation pour la Co-construction du bien commun, octobre 2018)



# 1ére table ronde : La transformation numérique au service du changement d'échelle de l'innovation territoriale

Anne-Marie JEAN, Rapporteur du groupe de travail « Gouvernance territoriale » pour l'Agence du Numérique, Directrice déléguée à l'économie sociale et solidaire et aux dynamiques des territoires du Groupe La Poste Dans le cadre de la stratégie nationale du numérique inclusif, les groupes de travail ont identifié 4 axes majeurs : atteindre et identifier le public concerné, dresser un état des lieux de l'offre de médiation numérique, financer la formation en médiation numérique, ainsi que piloter les actions sur le numérique inclusif à l'échelon local, intermédiaire et national. Facteur de cohésion des territoires, le Groupe La Poste est un acteur majeur de l'inclusion numérique, à l'instar du service rendu à ce titre aux usagers dans les 500 Maisons de services au public (MSAP) installées dans des bureaux de poste. La Poste privilégie des actions menées en partenariat avec des experts de la médiation numérique, comme WeTechCare, qui intervient à titre expérimental dans des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

→ Pour retrouver le rapport sur le numérique inclusif : http ://rapport-inclusion.societenumerique.gouv.fr

- Frédéric BARDEAU, Président et co-fondateur de Simplon Simplon démontre que le numérique peut constituer un outil d'inclusion sociale via le développement de nouvelles compétences au travers de formations rapides et gratuites. Elles ont permis à un public éloigné de l'emploi de retrouver un travail en se formant dans l'une des fabriques numériques de Simplon située en zone rurale, ultramarine et dans les quartiers populaires.
- Jeanne BRETECHER, Fondatrice et directrice associée de Génération 2 Conseil Depuis 2016, le mouvement du Social Good Accelerator vise à rapprocher innovation sociale et technologique au niveau européen, pour permettre aux organisations à but non lucratif d'augmenter leur impact social. Pour mieux exploiter ce potentiel, il convient de faciliter le développement des compétences des acteurs de l'ESS dans le domaine du numérique.
- Yannick BLANC, Président du Carrefour des Innovations Sociales Le Carrefour des Innovations Sociales est un moteur de recherche et un réseau social qui valorise la créativité sociale. Il permet de rendre lisibles et visibles les innovations en territoire. Cet outil est un levier d'accélération de l'innovation sociale au sein des territoires. Il mobilise un collectif de 70 acteurs – publics, privés et associatifs – qui se nomme « les Communs ».

→ Découvrez la plateforme au service des projets innovants des territoires : http://www.carrefourdesinnovationssociales.fr/

La Caisse d'Epargne régionale Haut-de-France a ensuite présenté une initiative pour favoriser les solutions numériques en territoire.

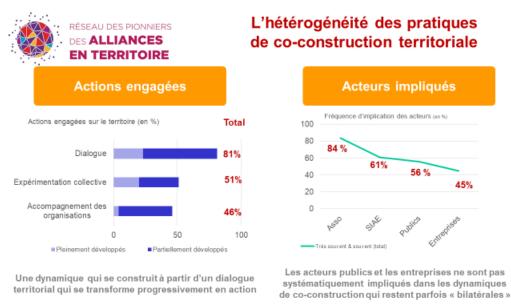




2<sup>éme</sup> table ronde: L'évolution des compétences et des métiers de l'animation et du développement des territoires

# Restitution de la 2ème étude « Enjeux, pratiques & impacts des catalyseurs territoriaux »

Les résultats de la seconde étude réalisée par l'Observatoire des partenariats auprès des catalyseurs territoriaux montrent à la fois les avancées de la co-construction territoriale et l'hétérogénéité des pratiques.



## Une maturité encore en construction

→ Etude à télécharger sur le site de l'Observatoire des partenariats : <a href="http://observatoire-des-partenariats.fr/actualites">http://observatoire-des-partenariats.fr/actualites</a>

# Nouveaux enjeux, nouveaux outils

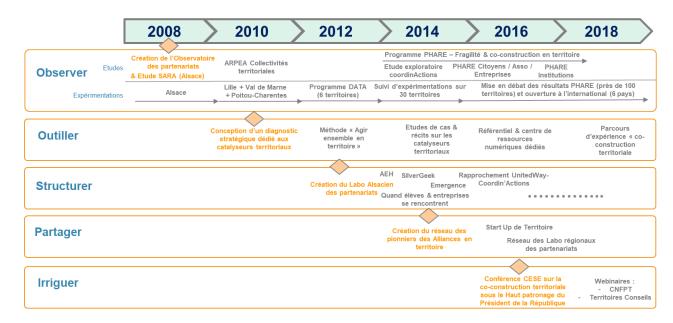
La mise en perspective d'Emmanuel DUPONT et Sylvain BAUDET permet de comprendre l'état des avancées de la dynamique d'animation des territoires.

- Emmanuel DUPONT, Responsable du pôle stratégie de recherche et innovation, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
  - L'émergence de la co-construction territoriale induit un double effet. D'une part, le besoin d'acculturation de l'acteur public, au fonctionnement d'acteurs de la société civile. Cette dernière apporte des solutions innovantes sur les territoires. D'autre part, la montée en puissance de catalyseurs territoriaux, reconnus pour leur ancrage local et leur aptitude à mobiliser des acteurs et des ressources variées sur des projets. Face à ce besoin d'acculturation, l'acteur public est confronté à un enjeu opérationnel : l'évolution interne des compétences via un transfert de savoir-faire de pair à pair.
- Sylvain BAUDET, chargé de mission, Territoires Conseils
  Territoires Conseils, filiale de la Caisse des dépôts, accompagne en tiers de confiance les communes et les intercommunalités pour faire converger des acteurs et émerger des solutions au service des territoires. Pour y parvenir, il convient de faire évoluer l'ingénierie de projet en une ingénierie de mobilisation, afin d'apprendre à « faire avec » d'autres acteurs, pour mener des projets complexes, nécessitant une vision stratégique et une déclinaison opérationnelle de paramètres-clés : gouvernance, modèle économique, juridique ...



# Ateliers participatifs sur l'évolution des métiers et des compétences : Ensemble innovons !

Pour bien comprendre l'évolution des métiers, il était utile de retracer le cheminement du mouvement de coconstruction territoriale sur une décénnie. Il s'est progressivement structuré, en passant des « signaux faibles » à une capacité de démontrer la valeur ajoutée de ce mode d'animation local très complémentaire à ceux déjà existants.



Fort de cette maturité collective, la capacité de mieux répondre au « devoir d'alliances », plébiscité par les citoyens, les maires, les dirigeants d'entreprise et les responsables associatifs³, passera par un développement des compétences et l'émergence de nouveaux métiers, notamment celui de catalyseur territorial, dont les fondamentaux ont été rappelés.



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rapport quinquenal PHARE 2013-2017 « Fragilités et co-construction territoriale » (Observatoire des partenariats, février 2018)



Une réflexion collective a été menée par 6 groupes sur une durée de 45 minutes. La synthèse de ces ateliers a fait ressortir les traits saillants de chaque thématique abordée.

## Positionnement et spécificités du catalyseur territorial :

Outre sa fonction d'animateur d'un écosystème d'acteurs autour de thèmes importants du territoire, le catalyseur tend à se positionner également sur 3 registres complémentaires : Mobilisateur de ressources / Conception d'une vision stratégique / Médiateur neutre et décideur. Ces facettes lui permettent d'asseoir sa légitimité auprès de chacun de ses interlocuteurs et de rayonner au sein de son écosystème territorial.

# Compétences mobilisées :

Les participants ont souligné au premier chef l'étendue de son portefeuille de compétences, qui recouvre la gestion de projets, la communication, la négociation, les ressources humaines et la finance. Médiateur interorganisations, le catalyseur est conduit à développer des facultés de savoir-être, comme l'empathie, la créativité, la curiosité, le développement d'un réseau de partenaires et de ressources. De surcroît, il peut s'appuyer sur une connaissance du territoire et son aptitude à mobiliser des ressources le conduit à la recherche stratégique de compétences complémentaires des acteurs pour mener à bien les projets.

# Besoins de valorisation du métier de catalyseur territorial :

Pour valoriser au mieux le métier de catalyseur territorial, les groupes ont préconisé de mettre en avant la force du collectif et des actions accomplies. Acteur au service d'une équipe par nature, le catalyseur peut évoluer dans des organisations qui lui sont favorables, comme les PTCE et les SCIC.



# 3<sup>éme</sup> séquence : L'hybridation des modèles socio-économiques d'ingénierie territoriale

# Introduction de Sylvain WASERMAN, Vice-président de l'Assemblée Nationale

L'action publique s'accélère aujourd'hui et favorise la capacité d'innovation sur les territoires. Dans ce contexte, une question centrale devient : comment faire émerger de nouveaux modes d'actions entre acteurs différents (publics, privés et associatifs) ? Parmi les modes opératoires, la concertation territoriale peut favoriser l'adoption de certains sujets, comme en témoigne la consultation de plus de 100 associations en Alsace, menée par Sylvain Waserman, pour les associer à la rédaction et à la réflexion, en amont du projet de loi sur l'engagement associatif, qui a été adopté à l'unanimité de l'Assemblée Nationale le 17 mai 2018.

Le 4<sup>éme</sup> axe de cette loi porte un message : laisser les initiatives territoriales s'épanouir et se développer. Une invitation à transformer les initiatives publiques en des investissements sociétaux. En ce sens, la session de co-développement proposée aujourd'hui aux catalyseurs territoriaux est un exercice intéressant, car il met en exergue un rôle majeur des catalyseurs : mobiliser collectivement l'énergie, et donc par là-même, valoriser la richesse de son territoire.

→ Retrouvez l'intervention de Sylvain WASERMAN sur le centre de ressources numériques « Co-construction territoriale » : https://coconstructionterritoriale.wordpress.com/

Sessions de co-développement entre investisseurs sociétaux et catalyseurs territoriaux pour de nouvelles formes d'investissement dans l'ingénierie de catalyse territoriale.

A partir d'une étude de cas, une mise en situation stimulante a été proposée : convaincre un jury d'investisseurs sociétaux de financer le projet fictif de catalyse territoriale LYSE, via un pitch de 5 minutes d'un groupe de catalyseurs suivi d'un échange de 10 minutes.

Pour se préparer, chaque groupe de catalyseurs a disposé de 30 minutes. Dans le même temps, le jury d'investisseurs sociétaux<sup>4</sup> a élaboré une grille de critères d'évaluation du projet. Les investisseurs, sans dévoiler leurs critères, les ont ensuite confrontés aux pitchs des catalyseurs.

A l'issue de cette séquence de co-développement, investisseurs et catalyseurs ont partagé leurs retours d'expériences en salle plénière. Les éléments mis en relief démontrent des points de convergences et dessinent des perspectives d'évolution du dialogue entre investisseurs et catalyseurs.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Public (AMRF, CDC), Privé (La Poste, Renault, AG2R LA MONDIALE, GRDF, FNCE), Philanthropique (Fondation RTE, Fondation Manpower), Solidaire (Fondation Caritas, Fondation La France s'engage)



#### SEANCE DE CO-DEVELOPPEMENT - ETUDE DE CAS « LYSE »

Cette étude de cas fictive décrit le catalyseur territorial « LYSE » : sa mission, ses activités, son modèle socio-économique. Après plusieurs années d'activités, LYSE se questionne sur sa pérennisation.

#### Instructions

A partir de ce document, les acteurs territoriaux ont à développer un pitch qu'ils présenteront à un jury d'investisseurs sociétaux. Ce pitch ne peut excéder 3 à 5 minutes. But : convaincre le jury d'investisseurs de financer le catalyseur territorial dans sa phase de pérennisation, après 3 ans d'expérimentations fructueuses.

Quelques suggestions pour le contenu du pitch : présentation rapide de votre rôle ; présentation de votre ambition et des besoins humains, financiers & matériels pour y parvenir. Argumenter sur la valeur produite.

De leurs côtés, les investisseurs ont à définir les critères sur lesquels ils vont s'appuyer pour investir dans le développement d'un catalyseur territorial.

Suggestions : déterminer les critères d'éligibilité et la grille de sélection d'un catalyseur territorial.

\*\*\*

#### Contexte:

Suite à la 1ère rencontre des pionniers en 2015, Dominique a souhaité lancer une dynamique d'animation territoriale sur Lille. Le dispositif LYSE est créé dans la foulée. Après 9 mois de conception, LYSE signe début 2016 trois partenariats triennaux : avec la métropole, la région et un partenaire privé. Ces partenariats sont structurants car ils assurent 80% du budget et permettent ainsi à LYSE d'expérimenter son concept durant 3 ans. Après un bilan jugé positif, la fin des partenariats oblige à redéfinir le modèle socio-économique du catalyseur. Se pose alors la question de la pérennisation de ce dispositif pour les prochaines années.

# Chiffres clés au 12 juin2018

- Dispositif créé en 2015
- Territoire d'implantation : Lille et sa région
- Budget : 120K€
- Résultat d'exploitation +5K€
- 2 salariés / 30 bénévoles

## Mission / activités :

« LYSE » a pour vocation de fluidifier les relations entre les différents acteurs territoriaux. L'objectif est de développer des dynamiques de coconstruction entre eux et ainsi de favoriser le développement de solutions pour répondre aux besoins du territoire.

LYSE développe à ce jour 2 types d'activités :

- Il anime le **dialogue territorial** dans la commune de Lille via des actions de :
- Partage de connaissance du territoire entre acteurs
- Mise en relations & temps de rencontres
- Il initie des **expérimentations collectives** via la mobilisation des acteurs pour co-construire des solutions

#### Les résultats 2018

Le dernier évènement organisé a mobilisé 200 personnes.

Cela a permis de faire émerger 5 projets dont 1 qui est en cours d'expérimentation

# Moyens mobilisés en 2018

#### **Richesses humaines:**

- 2 ETP salariés depuis le 12 juin 2018
- 30 bénévoles actifs
- Un copil de 20 membres

#### Ressources financières:

- 60% de subventions publiques
- 30% mécénat / dons: entreprises fondatrices et autres entreprises locales
- 10% revenus d'activités (quelques prestations sur des études de territoire)

	Phase de lancement: 9 mois	Phase d'expérimentation : 3 ans			Phase de pérennisation : à partir de 2019
	2015	2016	2017	2018	2019
Budget	30K€	55K€	95K€	120K€	
Masse salariale		<b>30K€</b> ½ ETP salarié	<b>45K€</b> 1 ETP salarié	<b>75K€</b> 1,5 ETP salariés	
Autres dépenses	10K€	20K€	40K€ (dont site @)	40K€ (dont évaluation)	Quelle évolution ?
Résultat exploitation	20K€ (67%)	5K€ (9%)	10K€ (10%)	5K€ (4%)	
Fonds propres	20 K€	25 K€	35 K€	40 K€	
Valorisation bénévolat	30 K€	50 K€	70 K€	80 K€	

De 2016 à 2018, 3 partenariats structurants (Métropole, la Région et un partenaire privé) ont représenté 80% du budget.

#### Structuration des coûts en 2018

- Masse salariale: 60%

Animation / Communication : 30%Frais de fonctionnement : 10%



## Qu'avons-nous inventé ensemble ?

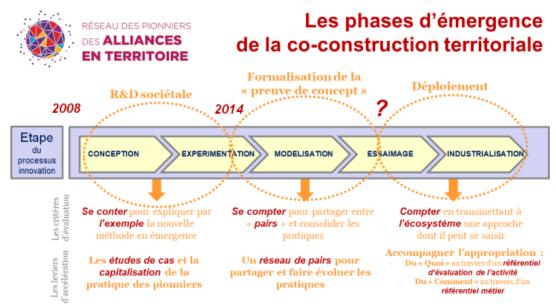
- Restitution des 5 faits marquants pour les catalyseurs territoriaux :
  - 1. **Enjeu de la présentation** : parvenir à exposer une vision, des objectifs partagés et à mobiliser sur ses projets,
  - 2. **Point-clé** : capacité du catalyseur à pérenniser son modèle économique,
  - 3. **Outil de dialogue** : demander aux porteurs de projets de définir leurs propres critères d'investissement,
  - 4. Souhait **d'ajouter le critère** de valeur ajoutée immatérielle
  - 5. **Appréciation des critères d'évaluation des investisseurs** : exercice complexe sur des modèles de transformation et de mutation des territoires,
- Restitution des 7 critères d'évaluation par les investisseurs sociétaux :
  - 1. Vision claire et cohérente du projet,
  - 2. **Modèle socio-économique** de la structure : capacité à dégager de l'autofinancement, dépendance limitée aux subventions,
  - 3. **Ancrage territorial**: implication des citoyens au-delà de l'organisation,
  - **4.** Articulation avec des acteurs extra territoriaux : stratégie partenariale / support attendu d'organisations philanthropes,
  - 5. Management d'équipe et gouvernance : comment se structurer,
  - **6. Valeur ajoutée du catalyseur** sur son territoire,
  - 7. Impacts générés par le projet sur le territoire.



4<sup>éme</sup> séquence : La diversification des modes d'évaluation : quelles nouveautés ?

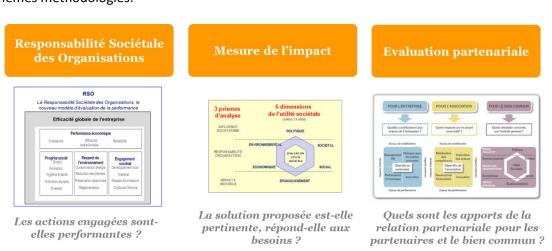
# Quelques points de repère sur l'évaluation

Il a tout d'abord été rappelé que l'évaluation ne peut pas être la même selon le stade de développement d'une innovation. Ce point d'attention est d'autant plus important que le mouvement de co-construction territoriale est encore en émergence. Il serait donc prématuré de l'analyser avec les grilles d'évaluation que l'on peut utiliser pour des solutions matures.



Sommes-nous collectivement à maturité pour passer à une nouvelle étape de structuration de la co-construction territoriale ?

Le second point d'attention a été la confusion qu'il existe parfois entre les différentes formes d'évaluation. Il ne faut pas comprendre l'évaluation de la performance, de la pertinence et d'une dynamique partenariale. Si chacune de ces formes d'évaluation est importante, elles ne répondent pas aux mêmes besoins, et n'ont donc pas les mêmes méthodologies.



3 natures d'évaluation différentes à bien distinguer et à articuler



### Parcours à la (re)découverte des modes d'évaluation

# Les catalyseurs territoriaux ont pu bénéficier du regard croisé de 7 experts de l'évaluation :

Kevin André, Professeur en innovation sociale, ESSEC
Dans une approche d'alliance, l'évaluation est à envisager comme un moyen de créer du lien. L'objectif de l'évaluation devrait porter sur la recherche d'indicateurs au service du bien commun. Il est intéressant d'intégrer les indicateurs d'évaluation comme partie du projet.

→ Publication : ANDRÉ, Kevin. *Changer d'échelle : manuel pour maximiser l'impact des entreprises sociales* (avec AC. Pache, C. Gheerbrant). Cergy-Pontoise (France) : ESSEC Publishing, 2014

# Eve Durquety, responsable du développement ESS, KPMG

Il existe 3 façons d'aborder l'évaluation : de façon scientifique, utilitaire ou militante. L'approche scientifique est centrée sur les résultats quantitatifs et nécessite des ressources importantes. L'approche militante associe les parties prenantes et les bénéficiaires, afin que l'évaluation démontre le bien-fondé du programme. KPMG privilégie l'approche utilitaire : l'évaluation doit servir le projet avec un dispositif construit selon l'utilisation recherchée.

→ Publication « Second baromètre de la mesure d'impact social » (KPM, 03/2018) à consulter sous https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/fr/pdf/2018/03/fr-etude-kpmg-impact-social.pdf

# Marie Dauvergne, chargée d'investissement impact investing, INCO

L'impact investing correspond à l'investissement dans des entreprises ayant un impact social et environnemental élevé. La méthode MESIS a été développée avec la BNP Paribas, la Caisse des dépôts et KIMSO. L'évaluation a lieu en amont, à l'examen du dossier, pendant l'investissement – d'une durée de 5 à 7 ans - et à la sortie de l'investissement. Cette évaluation globale de la performance du projet considère l'impact social et les pratiques responsables. La grille de critères et la base de données de l'impact sont co-construites avec l'entrepreneur. La grille personnalisée d'impacts avec les prévisions propose les indicateurs les plus pertinents.

. → Fiche de présentation détaillée de MESIS à consulter sous : https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/cp\_et\_dp/fiche\_mesis.pdf

#### Emeline Stievenart, directrice associée, KiMSO

L'évaluation est trop souvent envisagée sous l'angle du contrôle, approche qui reste nécessaire, en la complétant par un diagnostic partagé, pour comprendre le sens de l'action et améliorer l'action. Par exemple, KIMSO réalise des études d'empreinte territoriale pour la FNCE, en confrontant les enjeux aux parties prenantes concernées sur chaque territoire. Le contrat à impact social est une méthode innovante. Pour le relais familial des Apprentis d'Auteuil, le Conseil départemental rembourse les investisseurs privés du coût évité, si les enfants ne sont pas placés après l'internat.

 $\rightarrow$  Note « Quel avenir pour les contrats à impact social ? » (KiMSO, 05/2017) à consulter sous https://docs.wixstatic.com/ugd/132302\_affa3078f83f4c34a633718ce0c67aa3.pdf

# Françoise Bernon, déléguée générale, le labo de l'ESS

Le labo de l'ESS est associé à un travail en plusieurs phases sur l'évaluation, dans le cadre de l'étude prospective « ESS & Création de valeur », mené avec l'Avise et la Fonda sur 2017 et 2018. Après la revue de littérature effectuée par l'Avise et l'approche de la chaîne de valeur traitée par la Fonda, le labo de l'ESS se penche actuellement sur la mesure de l'impact social. Cette étude tend à montrer que cette démarche concilie sens et performance, en disposant d'un outil de pilotage axé sur la qualité.

→ Etude « Vers une nouvelle approche de l'évaluation sociale » (Avise – La Fonda – le labo de l'ESS, 06/2018) à télécharger sous : https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20180625/etudeessetcreationdevaleurrapport2juin2018light.pdf



# Benoît Mounier, chargé de mission, AVISE

L'évaluation peut se définir comme un ensemble de critères, de valeurs et d'indicateurs pour objectiver et mesurer une action. Sa légitimité peut reposer sur 3 sources : l'expertise, l'individu ou la co-élaboration, privilégiée pour une démarche d'évaluation d'utilité sociale. L'utilité sociale comprend la spécificité de chaque type de territoires, pour la société dans son ensemble. Elle va dépendre d'un contexte temporel, géographique et de valeurs, en lien avec la nature de l'action et aux processus mis en œuvre, comme la gouvernance de partenaires et l'égalité hommes-femmes dans une organisation.

→ Publication « Mode d'emploi, évaluer l'impact social » (Avise, 12/2017). A consulter sous : <a href="https://www.avise.org/ressources/mode-demploi-evaluer-limpact-social">https://www.avise.org/ressources/mode-demploi-evaluer-limpact-social</a>

# ■ Elodie Jullien, directrice de la recherche, Le RAMEAU

Depuis 2010, Le RAMEAU étudie l'évaluation et la relation partenariale. Après 5 ans d'expérimentation, une méthodologie a été publiée sur l'évaluation de l'utilité sociétale des partenariats entre associations et entreprises. Au cœur de cette méthode : la définition et le partage des objectifs pour les partenaires et pour le bien commun qui s'incarne sur les territoires.

→ Etude « Evaluation de l'utilité sociétale des partenariats associations – entreprises » (Le RAMEAU, 05/2915), à consulter sous : <a href="https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/LR">https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/LR</a> - Resultats Etude Evaluation de l'utilite societale des partenariats associations-entreprises 22 mai 2015.pdf

**Conclusions : Prochaines étapes du Réseau des pionniers des Alliances en territoire** 

# 2018, l'année des territoires!

Les catalyseurs territoriaux suivrons en particulier les actualités suivantes :

- Le rapport sur l'appropriation des ODD en France, par le Comité 21 en juillet,
- Le rapport sur la Responsabilité Territoriale des Entreprises, par la Plateforme RSE en juillet,
- L'audition à l'Assemblée Nationale sur « Emplois & Territoires », le 12 juillet,
- Le rapport intermédiaire de l'Observatoire des partenariats sur les impacts des alliances innovantes au service du bien commun, publié en septembre à l'occasion du Forum Mondial Convergences.

... ainsi que le parcours d'expérience « Co-construction territoriale » dans lequel 12 d'entre eux expérimentent avec le CGET un nouveau mode de co-développement entre « pairs ». L'actualité sur ce parcours est disponible sur la e-communauté « développement local » du CNFPT.